

MAIRIE DE FITZ-JAMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2022
Convocation du 7 avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Fitz-James, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude PELLERIN, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUPONT BLOND Rachel, LEVASSEUR Yasmine, KAZMIERCZAK René, DECORNET Aïda, WARIN BLIN Maïté, COMTE Sophie, EKOUME Alain, DEHAISNE Jean-Jacques, RENAULT-RENAUD Éric, BOYER Joanic, RYBARCZYK Sandrine, PELLEGRINELLI Fabien

Excusés : LE MOULLAC Yves, BEZEAUX Christian, DELANDRE Bérengère, TURMEL Sandra, WEYDT ROUVEURE Julie

Pouvoirs de : DELACHAPELLE-MOREL Denis à PELLEGRINELLI Fabien, FRANCOIS Loïc à Jean-Claude PELLERIN, LEANDRI Guillaume à KAZMIERCZAK René, DEVILLE Francesca à DUPONT BLOND Rachel, BORGES Dina à LEVASSEUR Yasmine.

Secrétaire de Séance : René KAZMIERCZAK

Objet : Budget Primitif 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu la présentation faite par Monsieur le Maire

- **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

3 174 650.17 € en section de fonctionnement

2 143 203.20 € en section d'investissement



Le 12 avril 2022
JC PELLERIN
Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE FITZ-JAMES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21600232900011

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable St Just en Chaussée

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE FITZ-JAMES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	25

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	26
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

COMMUNE DE FITZ-JAMES - COMMUNE DE FITZ-JAMES - BP - 2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 60234	COMMUNE DE FITZ-JAMES COMMUNE DE FITZ-JAMES	BP 2022
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2603
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes du Clermontois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 174 650,17	1 950 404,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 224 245,76
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 174 650,17	3 174 650,17

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 308 223,20	1 569 938,44
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	834 980,00	335 822,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 237 442,76
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 143 203,20	2 143 203,20

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	5 317 853,37	5 317 853,37
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 313 868,00	0,00	1 074 824,00	1 074 824,00	1 074 824,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	874 120,00	0,00	914 120,00	914 120,00	914 120,00
014	Atténuations de produits	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
65	Autres charges de gestion courante	116 300,00	0,00	109 300,00	109 300,00	109 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 444 288,00	0,00	2 238 244,00	2 238 244,00	2 238 244,00
66	Charges financières	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	2 570,00	2 570,00	2 570,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 262,97		17 162,97	17 162,97	17 162,97
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 480 550,97	0,00	2 275 976,97	2 275 976,97	2 275 976,97
023	Virement à la section d'investissement (5)	608 085,11		898 673,20	898 673,20	898 673,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 500,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		610 585,11		898 673,20	898 673,20	898 673,20
TOTAL		3 091 136,08	0,00	3 174 650,17	3 174 650,17	3 174 650,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 174 650,17
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	45 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	1 440 988,00	0,00	1 496 169,00	1 496 169,00	1 496 169,00
74	Dotations et participations	396 052,00	0,00	396 829,00	396 829,00	396 829,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 887 040,00	0,00	1 949 998,00	1 949 998,00	1 949 998,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		406,41	406,41	406,41
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 887 040,00	0,00	1 950 404,41	1 950 404,41	1 950 404,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 887 040,00	0,00	1 950 404,41	1 950 404,41	1 950 404,41

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 224 245,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 174 650,17
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	898 673,20
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE FITZ-JAMES - COMMUNE DE FITZ-JAMES - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 300,00	45 500,00	5 000,00	5 000,00	50 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
21	Immobilisations corporelles	197 195,00	29 000,00	734 223,20	734 223,20	763 223,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	778 000,00	760 480,00	20 000,00	20 000,00	780 480,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 025 495,00	834 980,00	938 223,20	938 223,20	1 773 203,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	120 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 145 495,00	834 980,00	1 068 223,20	1 068 223,20	1 903 203,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	42 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
	TOTAL	1 187 495,00	834 980,00	1 308 223,20	1 308 223,20	2 143 203,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 143 203,20
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	214 504,00	185 822,00	99 550,00	99 550,00	285 372,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	364 504,00	335 822,00	99 550,00	99 550,00	435 372,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	53 500,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	261 715,24	261 715,24	261 715,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	53 500,00	0,00	326 715,24	326 715,24	326 715,24
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	418 004,00	335 822,00	431 265,24	431 265,24	767 087,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	608 085,11		898 673,20	898 673,20	898 673,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	42 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00

COMMUNE DE FITZ-JAMES - COMMUNE DE FITZ-JAMES - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	650 085,11		1 138 673,20	1 138 673,20	1 138 673,20
	TOTAL	1 068 089,11	335 822,00	1 569 938,44	1 569 938,44	1 905 760,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	237 442,76
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 143 203,20
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	898 673,20
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 074 824,00		1 074 824,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	914 120,00		914 120,00
014	Atténuations de produits	140 000,00		140 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	109 300,00		109 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 000,00	0,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 570,00	0,00	2 570,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 162,97		17 162,97
023	Virement à la section d'investissement		898 673,20	898 673,20
Dépenses de fonctionnement – Total		2 275 976,97	898 673,20	3 174 650,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 174 650,17
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 000,00	0,00	95 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	50 500,00	0,00	50 500,00
204	Subventions d'équipement versées	179 000,00	0,00	179 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	763 223,20	240 000,00	1 003 223,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	780 480,00	0,00	780 480,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	5 000,00	0,00	5 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 903 203,20	240 000,00	2 143 203,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 143 203,20
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	50 000,00		50 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 496 169,00		1 496 169,00
74	Dotations et participations	396 829,00		396 829,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	406,41	0,00	406,41
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 950 404,41	0,00	1 950 404,41

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 224 245,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 174 650,17
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	65 000,00
13	Subventions d'investissement	285 372,00	170 000,00	455 372,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	150 000,00	0,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	70 000,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		898 673,20	898 673,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		505 372,00	1 138 673,20	1 644 045,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	237 442,76
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	261 715,24
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 143 203,20
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 313 868,00	1 074 824,00	1 074 824,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	97 500,00	97 500,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	130 000,00	160 000,00	160 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	8 500,00	9 500,00	9 500,00
60623	Alimentation	5 000,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	45 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 459,00	15 774,00	15 774,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	210 000,00	200 000,00	200 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	15 000,00	15 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	100,00	100,00
61521	Entretien terrains	60 000,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	190 000,00	62 500,00	62 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	87 359,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	80 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6161	Multirisques	18 000,00	18 000,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6247	Transports collectifs	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	150,00	150,00	150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6284	Redevances pour services rendus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	874 120,00	914 120,00	914 120,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	85 000,00	85 000,00
6331	Versement mobilité	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 700,00	9 700,00	9 700,00
6411	Personnel titulaire	480 000,00	480 000,00	480 000,00
6413	Personnel non titulaire	75 000,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00	95 000,00	95 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 800,00	4 800,00	4 800,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 020,00	4 020,00	4 020,00
014	Atténuations de produits	140 000,00	140 000,00	140 000,00
739211	Attributions de compensation	140 000,00	140 000,00	140 000,00
65	Autres charges de gestion courante	116 300,00	109 300,00	109 300,00
6531	Indemnités	63 000,00	63 000,00	63 000,00
6532	Frais de mission	100,00	100,00	100,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	6 000,00	6 000,00

COMMUNE DE FITZ-JAMES - COMMUNE DE FITZ-JAMES - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65372	Cotis, fonds financt alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 000,00	11 000,00	11 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	20 000,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 444 288,00	2 238 244,00	2 238 244,00
66	Charges financières (b)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	2 570,00	2 570,00
6714	Bourses et prix	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 570,00	1 570,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	17 262,97	17 162,97	17 162,97
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 480 550,97	2 275 976,97	2 275 976,97
023	Virement à la section d'investissement	608 085,11	898 673,20	898 673,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 500,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		610 585,11	898 673,20	898 673,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		610 585,11	898 673,20	898 673,20
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 091 136,08	3 174 650,17	3 174 650,17

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 174 650,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	45 000,00	50 000,00	50 000,00
7066	Redevances services à caractère social	45 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	1 440 988,00	1 496 169,00	1 496 169,00
73111	Impôts directs locaux	1 401 936,00	1 450 117,00	1 450 117,00
73221	FNGIR	18 452,00	18 452,00	18 452,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	2 600,00	2 600,00	2 600,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	18 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations	396 052,00	396 829,00	396 829,00
7411	Dotation forfaitaire	290 000,00	290 000,00	290 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	33 000,00	33 000,00	33 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	26 000,00	26 000,00	26 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 552,00	7 329,00	7 329,00
7488	Autres attributions et participations	10 500,00	10 500,00	10 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 000,00	2 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 887 040,00	1 949 998,00	1 949 998,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	406,41	406,41
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	406,41	406,41
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 887 040,00	1 950 404,41	1 950 404,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 887 040,00	1 950 404,41	1 950 404,41

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 224 245,76
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 174 650,17
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 300,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	37 600,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 700,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	179 000,00	179 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	179 000,00	179 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	197 195,00	734 223,20	734 223,20
2111	Terrains nus	4 000,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	30 000,00	30 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	345 123,20	345 123,20
2152	Installations de voirie	92 000,00	83 000,00	83 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	14 000,00	14 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 000,00	37 000,00	37 000,00
2182	Matériel de transport	4 000,00	58 000,00	58 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	27 500,00	27 500,00
2184	Mobilier	8 500,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 695,00	109 600,00	109 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	778 000,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	778 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 025 495,00	938 223,20	938 223,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	95 000,00	95 000,00
1641	Emprunts en euros	90 000,00	95 000,00	95 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 000,00	125 000,00	125 000,00
45811	Entretien arbres dangereux (6)	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 145 495,00	1 068 223,20	1 068 223,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	42 000,00	240 000,00	240 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	42 000,00	70 000,00	70 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		42 000,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 187 495,00	1 308 223,20	1 308 223,20

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	834 980,00
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 143 203,20
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

COMMUNE DE FITZ-JAMES - COMMUNE DE FITZ-JAMES - BP - 2022

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	214 504,00	99 550,00	99 550,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 504,00	54 560,00	54 560,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	7 790,00	7 790,00
1323	Subv. non transf. Départements	199 000,00	37 200,00	37 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		364 504,00	99 550,00	99 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	53 500,00	326 715,24	326 715,24
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 500,00	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	261 715,24	261 715,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		53 500,00	326 715,24	326 715,24
45821	Entretien arbres dangereux (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		418 004,00	431 265,24	431 265,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	608 085,11	898 673,20	898 673,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		608 085,11	898 673,20	898 673,20
041	Opérations patrimoniales (9)	42 000,00	240 000,00	240 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	170 000,00	170 000,00
2031	Frais d'études	42 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		650 085,11	1 138 673,20	1 138 673,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 068 089,11	1 569 938,44	1 569 938,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	335 822,00
----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	237 442,76
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 143 203,20
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		125 000,00	I 125 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 000,00	95 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	95 000,00	95 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	125 000,00	834 980,00	0,00	959 980,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		963 673,20	III 963 673,20
Ressources propres externes de l'année (a)		65 000,00	65 000,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		898 673,20	898 673,20
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	898 673,20	898 673,20

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	963 673,20	335 822,00	237 442,76	261 715,24	1 798 653,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 959 980,00
Ressources propres disponibles	IV 1 798 653,20
Solde	V = IV – II (6) 838 673,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV -- ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN -- DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV A9

A9 -- CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent sur contrat emploi d'avenir		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	2,52	10,52	10,52	0,00	10,52
Adjoint technique	C	4,00	2,52	6,52	6,52	0,00	6,52
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème classe écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	2,52	19,52	18,32	1,00	19,32

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNE DE FITZ-JAMES - COMMUNE DE FITZ-JAMES - BP - 2022

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indexe (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				974,84	
Agent de maîtrise	C	TECH	394	974,84	CDD
TOTAL GENERAL				974,84	

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PMI : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : **Moût du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :**
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-3 : versement d'un complément de rémunération.
3-3-1 : versement d'un complément de rémunération aux fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : versement d'un complément de rémunération aux fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-3 : versement d'un complément de rémunération aux fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-4 : versement d'un complément de rémunération aux fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-5 : versement d'un complément de rémunération aux fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoire proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercices : 23

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par Monsieur le Maire (1),

A Fitz-James, le 11/04/2022

Monsieur le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Fitz-James, le 11/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal